



HAL
open science

La grammaire des ‘Jacobins’ ” dans l’Histoire de la Révolution française de Michelet

Jacques Guilhaumou

► To cite this version:

Jacques Guilhaumou. La grammaire des ‘Jacobins’ ” dans l’Histoire de la Révolution française de Michelet. Petitier, Paule. Déchiffrer la tempête : Michelet et la Révolution française, Presses universitaires de Rennes, pp.203-220, 2024, Interférences, 978-2-7535-9584-2. <ensl-04499948>

HAL Id: ensl-04499948

<https://ens-lyon.hal.science/ensl-04499948v1>

Submitted on 22 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

La grammaire des « Jacobins » dans L'*Histoire de la Révolution française* de Michelet.

Jacques Guilhaumou, UMR « Triangle », ENS-LSH, Lyon.

version auteur

« La grammaire des ‘Jacobins’ » dans l'*Histoire de la Révolution française* de Michelet », *Déchiffrer la tempête*. Michelet et la Révolution française, sous la direction de Paule Petitier, Interférences, Presses Universitaires de Rennes, 2024, p. 203-220.

Introduction

S'intéressant à « l'histoire intérieure des Jacobins », surtout à propos du « jacobinisme de 93 », Michelet ne cesse de décrire le caractère propre de « l'unité jacobine », d'en situer son déploiement historique, d'en configurer les limites de ses actualisations. Notre objectif présent est de décrire les usages de ce qu'on catégorise *a priori* comme Nom propre, nom commun et adjectivation, « Jacobins » et « jacobin.e.s » dans son *Histoire de la Révolution française*, soit 1.314 occurrences¹. Pour l'historien du discours, décrire les usages de « Jacobins »/« jacobin.e.s », en les appréhendant sous la forme d'un corpus, consiste à configurer des dispositifs d'énoncés sous une multiplicité d'expressions, de propositions reliées les unes aux autres. À ce titre, il ne s'agit pas prioritairement de répertorier des énoncés factuels référés au Nom propre de « Club des Jacobins » comme au sein des nombreuses occurrences de « des Jacobins » (284), « aux Jacobins » (306), « les Jacobins » (382). Un tel répertoire ne renvoie qu'aux seules conditions de production restreintes au contexte du Club des Jacobins, faisant perdre sens à la constitution du corpus des énoncés autour de « Jacobins »/« jacobin.e.s ». Tout autrement ces énoncés sont considérés comme des « énoncés dispositionnels² », c'est-à-dire relevant des conditions d'existence des Jacobins, de leur manière de penser, d'agir, de se comporter. À ce titre, notre démarche descriptive de configuration d'énoncés n'est pas dénuée d'éléments fonctionnels, de nature à la fois linguistiques et

¹ On ne trouve que cinq occurrences de jacobinisme.

² Selon le philosophe analytique Gilbert Ryle, dans *La notion d'esprit*, 1949, traduction française, Paris, Payot, 1978), alors que les énoncés factuels sont perçus comme des séquences de causes et d'effets, les énoncés dispositionnels, présents dans nombre de phrases indicatives (affirmatives ou négatives), remplissent une autre fonction que de rapporter des faits. Ces énoncés expriment, par voie d'argument, la capacité humaine à exprimer des manières de dire, d'agir. Leur fonction est d'ordre relationnel au sein même des événements discursifs. Nous considérons que, si les énoncés factuels renvoient aux conditions de production du discours, les énoncés dispositionnels relèvent de ses conditions d'existence et de possibilité.

historiques, bien au contraire. De telles fonctionnalités permettent de donner du sens au sein d'un univers discursif qualifiant d'une certaine manière et selon un certain contexte ce qui est spécifique des usages de « Jacobins »/« jacobin.e.s ». La description des configurations d'énoncés autour de « Jacobins »/« jacobin.e.s » sous une fonction logico-historique s'ouvre ainsi à une « grammaire philosophique », comme la définit Wittgenstein : « la grammaire est le livre de comptes du langage, ce qu'on doit y trouver ce ne sont pas les impressions qui accompagnent le langage, mais les transactions linguistiques réelles³ ». Dans une transaction linguistique attestée, comme le livre de comptes jusque dans sa matérialité discursive⁴, compter nous renvoie à la manière dont Michelet se donne la possibilité de traduire le regard sur l'autre, dans le cas présent les Jacobins, au sein d'une série d'événements révolutionnaires. Il s'agit donc de restituer le solde, en positif et en négatif, de tout ce que Michelet met au compte des Jacobins

Le mot de « Jacobins » en tant que tel relève au premier abord de la *dénotation logique* d'un lieu, la Société des Jacobins, c'est-à-dire là où les Jacobins tiennent leurs séances. Ainsi, les usages nombreux des expressions « aux Jacobins », « les Jacobins », « des Jacobins » renverraient à un *Nom propre*. Mais il est plus exactement question, nous le verrons, de « Jacobins »/« jacobin.e.s », sous forme de *nom commun* ou d'*expressions adjectivées*, au regard de ses *connotations discursives* dans le contexte des événements révolutionnaires. Dans cette perspective, la signification étendue à la diversité des configurations discursives autour de « Jacobins »/« jacobin.e.s » relève de la manière dont cette lexie s'actualise dans des propositions, des énoncés, des expressions appréhendées dans le contexte des événements de l'*Histoire de la Révolution française* tels qu'ils sont présentés par Michelet sur une base archivistique élargie.

Notre démarche s'en tient à la quête de l'*unité discursive* du corpus des usages de « Jacobins »/« jacobin.e.s ». Il ne s'agit pas ici de cerner la diversité d'un fait lexical, mais d'en décrire des effets de savoir à partir de configurations d'énoncés associées à des *fonctions discursives*, donc en lien au contexte. Ainsi notre démarche n'est pas d'ordre historiographique au regard des histoires antérieures de la Révolution française. Ce qui veut dire qu'elle n'objective pas les usages de « Jacobins »/« jacobin.e.s » en tant que leur réalité serait extérieure

³ Ludwig Wittgenstein, *Grammaire philosophique*, Paris, Gallimard, 1969, p. 94.

⁴ Isabelle Luciani, « Ordering Words, Ordering the Self : Keeping a Livre de Raison in Early Modern Provence, Sixteenth through Eighteenth Centuries », *French Historical Studies*, Vol. 38, No. 4 (October 2015).

au langage. Elle est avant tout analytique et langagière au sens où elle décrit la manière dont Michelet constitue un ensemble discursif au regard d'un contexte qui lui donne sa signification. À ce titre, le domaine discursif présentement décrit n'a pas de signification en tant que tel. Même les expressions « Les Jacobins », « des Jacobins », « aux Jacobins » se référant au club des Jacobins ne sont pas vraiment des Noms propres qui se dénotent d'eux-mêmes. Ils n'ont pas d'identité sémantique à part entière⁵. Leurs emplois nous renvoient à des expressions spécifiques d'un usage à l'autre, donc irréductibles les unes aux autres, ce qui permet de les décrire au sein de configurations discursives où le *nom commun* de « Jacobins » a une place prépondérante. Ce qui nous importe, c'est de cerner les fonctionnalités discursives, c'est-à-dire les conditions de sens dans lesquelles les expressions autour de « Jacobins »/« jacobin.e.s » constituent un corpus-objet de savoir.

Nous n'abordons par le mot « Jacobins » en tant que tel. Nous n'analysons pas de manière prioritaire les formes de représentation qui le différencie des autres désignants des forces politiques de la Révolution française. Notre abord du corpus « Jacobins » et « jacobin.e.s » ne porte pas à proprement parler sur le mot « Jacobins », mais concerne les configurations d'énoncés au sein desquelles son expressivité, les effets de ses emplois sont attestés. Ce qui n'est pas sans conséquence dans l'ordre linguistique. Ainsi, s'il s'avère que Michelet fait appel à diverses modalités autonymiques du discours de l'autre, tout particulièrement à propos de ce que dit Robespierre, une telle considération linguistique induit une représentation de Robespierre en tant que sujet clivé au regard de ce que le linguiste qualifie d'hétérogénéité énonciative⁶. Notre abord du corpus, en mettant l'accent sur la présence de thématisations linguistiques au sein des énoncés, s'interroge plutôt sur le statut de sujet plein des « Jacobins », et de Robespierre en fin de parcours discursif, au regard du développement historique de l'« unité jacobine ».

I – Le « caractère des Jacobins ».

⁵ À vrai dire, un *Nom propre* présuppose une phrase démonstrative du type « ceux-ci sont les Jacobins ». À ce titre, la signification du Nom propre ne se limite pas ici à un fait concret, l'existence du club des Jacobins. Le Nom propre de Jacobins renvoie à quelque chose qui existe dans un contexte précis, ce qui suppose qu'il fasse partie d'un ensemble d'énoncés historiquement déterminés comprenant toutes sortes d'expressions autour de « Jacobins/ jacobin.e.s », ce qui lui confère un statut de nom commun. Voir sur ce point A. M. MACIVER, « Demonstrations and Proper Names », in *Philosophy and Analysis*, Margaret Macdonald ed., Oxford, 1954.

⁶ Judith Wulf analyse de manière précise ce qu'il en est des formes du discours rapporté chez Michelet dans le présent ouvrage. En appui sur les travaux de la linguiste Jacqueline Authier-Revuz sur la représentation du discours autre, elle montre dans quelle mesure Michelet historien, en se situant dans l'ordre de la représentation de l'autre, est un sujet clivé au regard des énonciateurs qu'ils matérialisent.

L'une des premières occurrences de la lexie jacobine concerne, sans surprise, l'origine de la dénomination de Jacobins, sa localisation. Qualifié de « Club breton » à Versailles, « il s'établit aux Jacobins » une fois à Paris. Mais ce qui importe pour Michelet dans cette relocalisation, c'est que ce club est « changeant de caractère » (I, 165)⁷. Certes, à proprement parler, « les Jacobins ne sont pas caractérisés encore » dans la mesure où « ils sont à leur premier âge, âge bâtard, constitutionnel, où règnent chez eux les Duport et les Lameth. » (I, 308). Ce sont bien des « jacobins bâtards » « issus de l'ancien régime », des « politiques sans principes », dans la mesure où ils sont soucieux, « contre la justice », du « droit de l'intérêt, du salut » (I, 521). Deux tâches se présentent donc d'emblée à l'historien du discours : d'abord dégager les traits discursifs les plus généraux caractérisant le club des jacobins dans un premier temps, puis entrer dans le temps de l'histoire pour cerner la spécificité discursive du « premier âge des Jacobins », avant même que Michelet suive pas à pas « l'histoire intérieure des Jacobins ».

Il ne peut donc être question, en ce début de la Révolution française, que du « caractère principal » du club des Jacobins. En tant qu'il s'agit d'« un laboratoire de surveillance publique, d'agitation », de l'une des « puissantes machines » de la Révolution, « l'action collective y domine de beaucoup l'action individuelle », et de ce fait « la médiocrité active » l'emporte sur « le génie » (I, 308), par le fait de « la domination d'intrigue », du « partage facile et vulgaire » sous l'emprise du triumvirat Duport, Barnave et Lameth. Les Jacobins constituent une « grande et terrible machine qui donne à la Révolution une incalculable force » grâce aux deux mille quatre cents sociétés affiliées face à « la vaste conspiration qui se prépare », « elle enveloppe la France » de sa propre conspiration, modifiant ainsi « le caractère » des pouvoirs publics (I, 385).

Les Jacobins, désignation étendue à l'ensemble des sociétés patriotiques, renvoient à une « masse de bourgeoisie révolutionnaire » rien de plus, avec en leur centre « les députés jacobins⁸ ». Michelet revient souvent sur ce caractère bourgeois et élitiste des jacobins. Ainsi il écrit dans le chapitre V du livre IV

⁷ Les citations de l'Histoire de la Révolution française de Michelet renvoient à la dernière édition critique publiée dans la « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 2019, 2 vol. (éd., Paule Petitier et al.). Les références de pages figurent entre parenthèse à la suite de la citation, précédées du numéro du tome en chiffres romains.. Nous remercions Paule Petitier de nous avoir fourni le corpus de cet ouvrage.

⁸ « Les Jacobins ; ceux de Paris, dont nous avons les listes, ne paraissent pas avoir admis un seul homme des classes illettrées avant 93. Cette masse de bourgeoisie révolutionnaire, gens de lettres, journalistes, artistes, avocats, médecins, prêtres, etc., s'accrut immensément des bourgeois qui acquièrent des biens nationaux. » (I, 389).

titré « Les Jacobins⁹ » : « ils sont une élite, comme étaient la plupart de ces premiers jacobins, une sorte d'aristocratie, ou d'argent, ou de talent, d'énergie, en concurrence naturelle avec l'aristocratie de naissance. Peu de peuple, à cette époque, dans les sociétés jacobines, point de pauvres ». (I, 442). Michelet est là dans une quête première du caractère général des Jacobins, donc hors des périodes de la Révolution qui scandent leur histoire, Et Michelet d'user d'une *thématisation*¹⁰ pour qualifier le caractère de classe des Jacobins : « Le vrai fonds des clubs jacobins, c'était, non pas les derniers, non pas les premiers, mais une classe distinguée, quoique secondaire, qui dès longtemps avait une guerre sourde contre ceux des premiers rangs », soit « une classe d'hommes âpre, défiante, très ardente et très contenue, plus positive et plus habile qu'on ne l'aurait attendu de leurs théories peu précises » (I, 442). Ainsi se précise ce qui est le caractère essentiel du club en ses débuts : « réunion de députés » ayant fonction d'« officine de lois », « le club des Jacobins prépare les lois et organise une police révolutionnaire » (I, 435). Mais il « ne pouvait se borner longtemps à être une officine de lois, un laboratoire pour les préparer ». De manière plus large, « il devint de bonne heure un grand comité de police révolutionnaire » (I, 447), donc dès l'hiver de 1789.

À ce titre, Michelet parle d'une « fédération jacobine » (I, 435). Il s'agit d'une « grande association de surveillance », d'« un corps de surveillants et accusateurs », ce qui lui permet d'être « une inquisition contre l'inquisition » (I, 435). « L'inquisition jacobine » est « inquisition politique » ; elle relève de « la médiocrité inquisitoriale et scolastique de la Société jacobine » (II, 314). De ce fait, cette inquisition renvoie à « ceux qui l'organisaient », qui « alors étaient les Jacobins bâtards issus de l'ancien régime, nobles ou bourgeois, politiques sans principes, d'un machiavélisme inconséquent, étourdi » (I, 519). Leur objectif est d'établir « une publique et patente conjuration contre la conspiration, en partie visible, en partie cachée, de l'aristocratie » (I, 439). C'est ainsi que les Jacobins « se déclarèrent hardiment amis de la délation ; ils la proclamèrent le premier des devoirs du citoyen » au nom de « la surveillance mutuelle », de « la censure publique », et sous la forme « même la délation cachée » (I, 443). Autant d'expressions, de propositions insérées dans une nouvelle *thématisation* du principe même du caractère jacobin : « Et tel est aussi le principe que les Jacobins appliquent à la société tout entière » (I, 443).

⁹ Soit les pages 435-449 du tome I.

¹⁰ Sur la question de la thématization discursive, et la notion adjointe de préconstruit, voir Jean-Marie Marandin, « Syntaxe, discours du point de vue de l'analyse du discours », *Histoire. Epistémologie. Langage*, T.15, 1993, p. 155-177.

« Fédération jacobine », elle l'est donc en tant qu'« organisation vaste et forte de surveillance inquiète sur l'autorité, sur ses agents, sur les prêtres et sur les nobles » (I, 439). Et Michelet d'insister sur leur nécessité en ce début de Révolution par la formule : « Il faut des associations tout autrement fortes. Il y faut les Jacobins » (I, 439) dans la mesure où « les Jacobins ne sont pas la Révolution, mais l'œil de la Révolution, l'œil pour surveiller, la voix pour accuser, le bras pour frapper » (I, 439). Aucune « origine mystérieuse », aucuns « dogmes cachés », les sociétés jacobines « sortirent de la situation même, du besoin le plus impérieux, celui du salut ». C'est ainsi que « les jacobins formèrent, pour le salut de la France, une légion, un peuple d'accusateurs publics. » (I, 444).

De plus, en ce qui concerne « la société de Paris », « le nom de société-mère, que l'on emploie trop souvent », est inapproprié. En effet, « la société centrale fut mère de ses sœurs, mais ce fut par adoption » (I, 444), rien de plus. Lorsque, en temps de crise, « des foules alors se rassemblent. Quelques-uns persistent continuent de se rassembler ». C'est alors qu'« ils [les Jacobins] s'inquiètent, s'informent, écrivent aux villes voisines, à Paris ». Et Michelet de faire appel une fois de plus à une *présupposition* pour caractériser en ces lieux l'existence des « sociétés jacobines », leur existence : « Ceux-ci, ce sont les Jacobins ». Il en déduit le caractère naturel du jacobin : « Le jacobin est une espèce originale et particulière. Beaucoup d'hommes sont nés jacobins. » (I, 440).

II – 1790-1791. L'avènement des « modernes Jacobins ».

Nulle surprise donc si Michelet caractérise les Jacobins par l'emploi d'un nombre significatif de *thématisations*, ce qui induit toute une série de *présupposés* sur le caractère général des Jacobins, tout en les renforçant par des *descriptions définies* et des *formes prédicatives* du sujet jacobin. Plus avant Michelet s'efforce de préciser les traits particuliers de leur histoire. Il convient que, face à la conspiration des « honnêtes gens », « pour faire justice aux jacobins, il faut se replacer au moment, et dans la situation, comprendre les nécessités où ils se trouvèrent¹¹ ». Nous entrons ainsi dans un univers discursif des Jacobins étroitement associé au contexte, certes à la manière de Michelet.

Soucieux de nous mettre dans l'ambiance de manière concrète, Michelet s'imagine d'emblée entrant dans le club des Jacobins : « J'aime mieux suivre le flot noir de la foule qui va toute dans le même sens, jusqu'à cette petite porte du

¹¹ *Id.*, p 444.

couvent des Jacobins. C'est là que tous les matins, les ouvriers de l'émeute viennent prendre l'ordre des Lameth... À cette heure, le club est ouvert. Entrons avec précaution, le lieu est mal éclairé [...] Grande réunion pourtant, vraiment sérieuse, imposante. Ici, de tous les points de la France, vient retentir l'opinion; ici, pleuvent des départements les nouvelles vraies ou fausses, les accusations justes ou non » (I, 412). L'usage du *présentatif* (« c'est là ») met l'accent sur la pression externe, donc fait office de mise en contexte.

Relater la proximité paradoxale de Michelet historien avec les « Jacobins » s'avère une tâche immense qui revient presque à chaque chapitre de son histoire. Il s'en dégage une périodisation, adjoignant d'autres caractères souvent plus circonstanciés, que Michelet précise en cours de route, si l'on peut dire.

1- Les Jacobins, Un « clergé révolutionnaire » issu de la classe bourgeoise

En 1790, les « principaux meneurs » des jacobins sont surtout des députés. À leur tête se trouvent « Duport, Lameth, et cette présomptueuse figure, provocante et le nez au vent, le jeune et brillant avocat Barnave » (I, 452). S'y adjoignent en 1791 des membres « tous actifs, distingués » jusqu'à atteindre les mille présents. Et bien sûr « Ici nul homme du peuple » (I, 453). Cependant, en direction du peuple, un journal éditant d'abord des extraits de la correspondance est créé sous le titre *Journal des Sociétés des amis de la constitution* et qui deviendra par la suite le *Journal des débats de la Société des amis de la Constitution, séante aux Jacobins à Paris*. Il s'y exerce, précise Michelet, « une magistrature terrible » en permettant, par ce biais, de « désigner tant d'hommes à la haine du peuple ». C'est ainsi que les Jacobins deviennent « une association éminemment révolutionnaire » sous forme d'un « clergé révolutionnaire » (I, 467). Et Michelet de comparer ainsi le Jacobin au prêtre. « Adversaires des prêtres », « les Jacobins semblent pourtant se porter pour héritiers directs des prêtres [...] Ils suivent hardiment le vieux dogme : 'Hors de nous, point de salut' » (I, 513). Il insiste sur ce point dans une note : « Quasi-prêtres », « les Jacobins soutinrent invariablement, de changements en changements, leur orthodoxie » (I, 187). Et de conclure : « Ils en imitent l'irritante intolérance, par laquelle le clergé a suscité tant d'hérésies » (I, 513). Il en ressort le caractère vrai de Robespierre sous forme d'*affirmation* : « Les Jacobins, par leur esprit de corps qui alla toujours croissant, par leur foi ardente et sèche, par leur âpre curiosité inquisitoriale, avaient quelque chose du prêtre. Ils formèrent, en quelque sorte, un clergé révolutionnaire. Robespierre, peu-à-peu, est le chef de ce clergé. » (I, 467). Robespierre se singularise d'emblée par le fait qu'il voulait

un roi « délégué du peuple et commis du peuple » au sein d'un club ayant fonction de « société d'équilibre », à l'identique de Barnave.

Face à Mirabeau, les « vrais jacobins » s'imposent. Certes « la trinité jacobine, Duport, Barnave et Lameth, était saluée comme le pilote de la Révolution, pour la mener en avant » en 1789 (I, 482). Mais son « caractère équivoque » se dévoile peu à peu. Un « changement profond » affecte le club des Jacobins. Les députés y viennent de moins en moins : il en compte quatre cents en octobre 1789, et tout au plus cent cinquante le 28 février 1791. « Les admissions faciles, d'hommes ardents, impatientes » s'y multiplient », annonçant « la future Assemblée » où « Pour elle seule parlait Robespierre » (I, 485).

2 - « Le parti Duport, Barnave et Lameth » des « fondateurs primitifs » face aux « nouveaux venus », les « Jacobins futurs ».

Face aux contre-révolutionnaires, la situation impose « la responsabilité de la grande société politique, de celle des Jacobins ». Mais par sa « maladresse » elle s'empêche d'« éclairer l'opinion » tout en multipliant « les brutalités terroristes », et par là même « crée d'innombrables ennemis à la Révolution » (I, 513). Dans ce contexte, leur « principe dès l'origine » est déclaré au grand jour. Ils jurent le 24 janvier 1791, « de défendre de leur fortune et de leur vie quiconque dénoncerait les conspirateurs ». Faut-il dire que « la société avait dès lors ce fanatisme profond dont plus tard elle fit preuve » (I, 515) en voulant « peu à peu se rattacher à Robespierre » ? Il n'en est rien. C'est « le parti Duport, Barnave et Lameth » des « fondateurs primitifs » qui ne pratiquaient, face aux « nouveaux venus », qu'« une ostentation de violence et de fanatisme » (I, 515) : il « déclamaient contre eux ». Mais leur véritable adversaire au sein du club était « un élément moins pur encore du club des Jacobins », « les Orléanistes ». Il en ressort « trois fractions jacobines » sous « trois noms, Lameth, Lacroix, Robespierre » (I, 549).

A vrai dire, au départ, « les meneurs de la majorité jacobine », « c'étaient au fond des royalistes qui maltrahaient des royalistes », soit des « Jacobins bâtards » (I, 531). C'est ici que se profile « la classe moyenne, bourgeoise, dont la partie la plus inquiète s'agitait aux Jacobins, avait son avènement ». Au sein de cette « classe vraiment moyenne en tout sens, moyenne de fortune, d'esprit, de talent », « l'invention politique » est « rare », la « langue monotone » (I, 529).

En 1791, « qui donc domine aux Jacobins ? » : « Ceux qui ne sont pas députés, qui veulent l'être » (I, 541) répond Michelet, en y trouvant l'occasion de réitérer une *thématisation*, mais présentement au profit de la montée en puissance de Robespierre « homme trop politique », donc *sous une forme double* si l'on peut dire, Robespierre et les Jacobins. Michelet précise en premier lieu que « si la voix de Robespierre semble grossie tout-à-coup, c'est qu'elle n'est plus celle d'un homme; un grand peuple parle en lui, celui des sociétés jacobines » (I, 541). Et il y ajoute en second lieu une *présupposition axiologique* : « C'est la pensée des Jacobins que Robespierre a exprimée, leur désir, leur intérêt ; il est leur organe. Il parle pour eux, et devant eux, soutenu par eux ; car ce sont eux que je vois là-haut remplir les tribunes » (I, 541). Voilà donc une double thématization (« c'est...c'est ») qui présuppose le rôle désormais directeur de Robespierre. De fait, progressivement, « la société jacobine laissa les Lameth, se donna à Robespierre ». Ainsi Robespierre, « ayant saisi le levier révolutionnaire, échappé aux mains de Duport (le levier des Jacobins), ne craignait pas de se fermer l'assemblée officielle, au nom des principes, pour d'autant mieux tenir la seule assemblée active, efficace, le grand club directeur » (I, 544-545). Il est désormais considéré comme « le centre et le chef probable des associations jacobines qui couvraient la France » (I, 834).

Pour autant les Jacobins restent des bourgeois éloignés des « instincts populaires » – leitmotiv chez Michelet – dans la mesure où « pas un des meneurs Jacobins ne sortait du peuple », et qui plus est « les hauts meneurs des Jacobins » (I, 463). Certes « ils firent de fréquents appels à la violence du peuple, à la force de ses bras ; ils le soldèrent, le poussèrent, mais ne le consultèrent point » (I, 606). Ce qui explique qu'« ils montrèrent pour la majorité le dédain le plus atroce, et crurent d'une foi si farouche à leur infailibilité, qu'ils lui immolèrent sans remords un monde d'hommes vivants » (I, 606). Imposant « un mot d'ordre envoyé du Saint des saints de la rue Saint Honoré » ; ils disent « notre doctrine est la bonne, si notre nombre est minime » (I, 607). Le rappel de leur identité bourgeoise à ce moment précis, alors que va s'estomper la première génération des Jacobins, n'est pas sans raison. Il permet de comprendre un tournant décisif de leur histoire, la période juin-septembre 1791.

3 – La mise à l'épreuve de « la fraction avancée des Jacobins » : l'apparition du « premier mot de Terreur ».

Désormais, les Jacobins s'interrogent ou non, en arrière-plan de la question de la royauté, sur « la forme de gouvernement ». Et Michelet de suivre ici pas à pas l'échec, puis la réussite de « la fraction avancée des Jacobins », avec Robespierre à sa tête. Dans l'immédiat, le débat sur l'enlèvement du roi est l'occasion d'unir toutes les composantes des Jacobins : « La société fut satisfaite, car, vers le minuit, les députés sortant, Lameth et Lafayette en tête, tous les Jacobins, tous les auditeurs et spectateurs [...]. Toute la rue Saint-Honoré se mit aux fenêtres, et vit avec grande joie passer aux lumières cette pompeuse comédie d'harmonie et de concorde » (I, 632). Cependant, au-delà de ce bref consensus durant le printemps-été 1791, l'indécision des acteurs politiques est extrême sur la forme de gouvernement à venir. Aux Jacobins, Robespierre, considérant que, dans le débat actuel, « république et monarchie, au jugement de bien des gens, étaient des mots vides de sens » ne se dit pas républicain en « jouant sur le mot république (comme chose publique) », comme si « république ne signifie aucune forme de gouvernement » (I, 697). Le débat s'y amplifie. Legendre énonce sa position de cordelier de manière *performative* en y associant une *présupposition* : « S'ils voyaient la masse, dit-il, les comités reviendraient à la raison ; ils conviendraient que, si je parle, *c'est pour le salut des comités* ». Formulation que Michelet traduit par une *prédication* à forte valeur symbolique, la terreur : « Voilà *le premier mot de Terreur* dans les Jacobins » (I, 685¹²). L'énoncé de la Terreur acquiert ici un fort potentiel discursif par la présence, dans son environnement énonciatif, d'un énoncé clivé par une *fonction copulative* (« c'est pour ») associé à une *présupposition*, le salut de « la masse ». La *valeur prédicative* de voilà donne à la notion de « Terreur » un statut discursif pivot, embraye les nombreux emplois de « Terreur » dans la suite du propos de Michelet.

La mise à l'épreuve des Jacobins se concrétise au moment de l'établissement de la pétition du Champ-de-Mars qui ne mobilise guère les Jacobins : « La pétition rédigée par Brissot et Laclos, lue aux Jacobins dans le désert, après qu'on eut attendu en vain si la société serait plus nombreuse, fut portée finalement à l'autel de la patrie » (I, 697). Un temps les Jacobins « délaissés, réduits à un si petit

¹² C'est nous qui soulignons.

nombre » sont « abattus¹³ », du fait que les Feuillants avaient emmené de l'ancien club à-peu-près tous les députés, non pas seulement les modérés, les constitutionnels, mais de « très fervents Jacobins ». De plus la fusillade du Champ-de-Mars suscite en leur sein un « effet de terreur ». En énonçant que « nulle part *l'effet de terreur* ne fut plus grand qu'en deux endroits, aux Tuileries, aux Jacobins » ; donc, en qui concerne les Jacobins, au risque de leur faire « porter la responsabilité de tout ce qui avait pu provoquer la *terrible* exécution » (I, 715). Michelet introduit ici une *construction discursive comparative* marquée par une négation (« nulle part ») qui tend à polariser la négativité de la Terreur dans la comparaison des Tuileries et des Jacobins. Du « premier mot de Terreur » à « l'effet de terreur » se précise « un effet de savoir », enclenchant « une série d'effets », à partir de l'adjectivation *terrible*, propre à permettre « la possibilité d'une analyse par la société de la production de ses ennemis¹⁴ », ici la Société des Jacobins ». Alors que « l'humilité sauva les Jacobins » (I, 719) face à l'orgueil des Feuillants, « en tout sens impolitique », les Jacobins, ici « la fraction avancée des Jacobins » (I, 632), « entreprirent d'épurer leur société » (I, 722) au risque de s'aliéner la masse des Feuillants. Alors « Robespierre reconstitua l'instrument *terrible* de la société jacobine dont il allait se servir. » (I, 723). D'un relais épistémologique à l'autre, du « premier mot de terreur » à « l'instrument terrible » en passant par « l'effet de terreur » se met en place l'espace d'instrumentalisation par lequel les Jacobins, et Robespierre à leur tête, traduisent le pouvoir de la classe bourgeoise sous la forme d'une terrible punitivité.

Michelet peut désormais dresser le portrait des « modernes Jacobins » (I, 720), en *thématiser* les aspects essentiels. « C'est une société toute autre plus ardente, plus jeune » où les « penseurs » et « raisonneurs » d'avant laissent la place aux « hommes de passion, de sensibilité, les artistes, les journalistes, la plupart de second ordre ». C'est « la société-mère tête ardente de l'immense société jacobine répandue sur la France » allant « de plus en plus pensant, raisonnant par un seul homme », Robespierre (I, 734). Qui plus est, la modernité tient au fait que « Les Jacobins se font acquéreurs, les acquéreurs se font jacobins » (I, 752), entendons des biens nationaux, avec, en août et septembre 1791, « la

¹³ Voir le livre V, chapitre IX du tome I, Les Jacobins abattus, relevés.

¹⁴ Michel Foucault, *La société punitive*, Paris, Seuil Gallimard, p. 37. La notion d'« effet de savoir » est utilisée par Foucault dans son approche de « cette espèce de connecteur qui constitue le criminel comme ennemi social ». Nous spécifions une connexion de même type dans l'abord par les Jacobins de leurs ennemis dans les termes de l'énoncé micheletien d'« effet de terreur ». Voir à ce sujet notre article « Michel Foucault et le moment dynastique : de l'Ancien Régime à la Révolution française », *Écrire l'histoire*, Dossier Révolution, N°18, 2018, Paris, CNRS Editions.

création de six cents nouvelles sociétés jacobines », s'ajoutant aux quatre cents anciennes, dont les membres profitent de la vente des biens nationaux. Un « nouveau caractère » des Jacobins se met en place dans le fait même de l'existence de « sociétés jacobines », composées de « deux classes d'hommes très-ardents » : d'une part « des hommes d'affaires et d'intérêt », d'autre part certes « de purs, d'ardents patriotes, en qui les idées avaient précédé l'intérêt » (I, 753)¹⁵, mais « qui acceptaient la nécessité de l'inquisition jacobine », en complément de « l'autre moyen de salut, l'acquisition des biens ecclésiastiques ». Ces sociétés « deviennent sérieuses, âpres, violemment tendues vers le but ». D'un côté, « l'acquéreur en grand, le spéculateur des villes [...] se jetait aux Jacobins [...] pour entraver le mouvement. » (I, 836). De l'autre côté, les Jacobins sont « retardés par leur caractère intrinsèque (méfiance et négation). » (I, 849). En leur sein, s'affirme, mais de manière encore plus centrale, « l'honnête, l'irréprochable Robespierre ». Désormais la puissance *performative* du discours de Michelet se focalise sur une personne : « Je parle des Jacobins, du grand jacobin Robespierre » (I, 859). Elle enclenche le « roman » sur les Girondins, leur alliance avec Lafayette, de mois en mois au sein des Jacobins.

III- *Intermède. Le temps du « roman girondin ».*

« L'imagination malade, la crédulité de la peur, était le propre caractère de l'infiniment défiant société jacobine » (I, 860). Un tel caractère romanesque prend appui sur une « mystérieuse alliance entre Lafayette et la Gironde » tendant à faire de « la société des Jacobins un instrument d'intrigues et d'ambition », à instaurer « un plan de guerre civile » (I, 860). Au premier abord, un tel roman robespierriste, sous forme d'« ardente poursuite des ombres » (I, 861), n'est guère crédible jusqu'auprès des « amis de Robespierre », au point qu'« ils s'en allèrent en masse », laissant la société sans nombre. Reste que « Robespierre a été la plus forte personnification de la société jacobine. » (I, 866). Ainsi, peu à peu, « l'accusation de Robespierre prit si bien aux Jacobins » à la fin d'avril 1792. Les membres des « sociétés de provinces fort nombreuses, qui se formaient en ce moment sous le drapeau de la Gironde [...] devinrent suspects au peuple de modérantisme et de feuillantisme » (I, 889) par le fait de la presse robespierriste. Concrètement, une telle « division des Jacobins » fait obstacle au « mouvement naturel et spontané du peuple ». Ainsi « un homme en

¹⁵ *Id.*, p. 753.

veste, du faubourg Saint-Antoine », « se présente aux Jacobins », pour marquer la limite de leur action : « Nous ne sommes point sans sentiments, Messieurs, quoique nous soyons sans-culottes [...] Nous vous dirons, d'après J.-J. Rousseau : La souveraineté du peuple est inaliénable. [...] Et moi aussi, messieurs, je suis membre du souverain ! » (I, 904). « La simplicité du génie est là, commente Michelet. « Cet inconnu fort de son habit d'ouvrier » avait compris les limites de « la tradition jacobine », le refus de « la souveraineté par l'insurrection ».

De fait la Gironde se divise, perd de son influence à Paris tout au long de l'automne 1792, au profit des robespierristes. Mais c'est le moment où les Jacobins « étaient impuissants » face à l'expression, en son sein, du « cynisme du septembriseur », allusion aux massacres punitifs de septembre 1792, alors que « la société des Jacobins s'était piquée toujours d'une certaine décence. » (II, 151). Et Michelet de *thématiser* la situation dans les termes suivants : « Dire la décomposition, l'impuissance de la Gironde, les signes de désorganisation que donnait la société tout entière, c'est dire la nécessité des Jacobins » (II, 184). À défaut d'être « une association naturelle qui donnât à la Révolution l'unité vivante », les Jacobins instaurent « une association artificielle, par « une sorte d'unité mécanique » », déploient « une machine politique » nécessitant « une grande force d'action », « un puissant levier d'énergie ». (II, 184). Oscillant entre « la censure morale et politique, force négative » et « l'initiative révolutionnaire, force positive », c'est alors que « les Jacobins flottèrent toujours, on le verra, entre deux idées ». Ils sont soucieux de sortir de « la machine de polémique et de surveillance » des Duport et Lameth, mais « ils changèrent peu de caractère », à défaut d'accéder à « la grande initiative révolutionnaire » véritable « don » qui demande des valeurs « la magnanimité et le génie » (II, 185). Michelet, soucieux de nous faire éprouver l'émotion d'un moment de passage aux Jacobins reconnaît cependant que « les nouveaux Jacobins [...] ont rendu des services immenses à la Patrie » (II, 186), tout en marquant leur « idée fixe », « une stricte orthodoxie », se piquant « d'avoir seuls le dépôt de la foi révolutionnaire ». Ainsi « C'était une compagnie tout exclusive, concentrée en soi... tout ce qui n'était pas jacobin leur restait suspect » (II, 187).

IV - « *L'histoire intérieure des Jacobins* ». *Le jacobinisme de 93*.

Jusqu'à présent Michelet se plaignait que « l'histoire intérieure de la société jacobine est infiniment difficile à pénétrer » (I, 541). Désormais « la suite de l'histoire intérieure des Jacobins », avec « les Jacobins de 93 [qui] font la

troisième génération qui ait porté ce nom »¹⁶, s'avère plus aisée à comprendre. « De nom, ce sont toujours *les Jacobins*, mais sous ce nom, généralement, ce sont déjà d'autres personnes » (II, 200), des plus connues, Couthon, Saint-Just, aux moins connues. En effet cette « troisième légion » établie « au nom de l'égalité » accueille « des hommes de conditions peu lettrés » qui « remettaient leur conscience dans la main de Robespierre » (II, 200).

Au premier abord, le jugement de Michelet sur « le jacobinisme de 93 » est sans appel : « Le grand corps des Jacobins, puissant instrument révolutionnaire, ne servait la Révolution qu'en dénaturant son esprit, y mettant un esprit contraire, l'esprit de police et d'inquisition, l'esprit même de la tyrannie » (II, 200). Ce qui « pouvait rendre force à la Société », « alors que la foule reprenait lentement le chemin des Jacobins » relève désormais de « la terreur seule de la crainte de l'excommunication jacobine » (II, 200). Un temps « déserte », « la Société reprenait son ascendant de terreur » (II, 192). Connectée au mot de terreur, une troisième génération, « les Jacobins de 93 » se met en place. S'y oppose « l'initiative révolutionnaire ». En effet « les Jacobins ne l'eurent jamais ». Et Michelet d'en conclure : « aucun des actes solennels de la Révolution ne sortit des Jacobins » (II, 185).

Désormais, Michelet suit pas à pas « l'histoire intérieure des Jacobins » au regard de cette nouvelle génération qui succède au « jacobinisme primitif, parlementaire et nobiliaire de Duport, Barnave et Lameth » et à « la seconde légion » du « jacobinisme mixte » de 1792 des journalistes républicains et orléanistes (II, 200). Avec le « jacobinisme de 1793 » un phénomène nouveau fait son apparition, signifié par l'usage même de « jacobinisme ». Cette histoire se confond pour une grande part avec ce qui « doit user Robespierre, s'user avec lui » (II, 200). Et Michelet d'en déduire : « ils remettaient leur conscience dans la main de Robespierre » au regard de sa « sainteté politique » (II, 200).

Nulle surprise si l'histoire intérieure des Jacobins occupe désormais une grande part du propos l'*Histoire de la Révolution française*. Plus de 60% des usages de « Jacobins » se situe dans la période du jacobinisme de 93. Un parcours discursif se configure alors à partir de toute une série d'expressions, de propositions, d'énoncés autour de « Jacobins », « jacobin.e.s » pour aboutir à la figure unique de Robespierre. Quels sont « les moyens » dont disposent alors les Jacobins ?

¹⁶ Livre X, chapitre IV, p. 199 du tome II. Ce chapitre a pour titre, « Suite de l'histoire intérieure des Jacobins. Robespierre (fin de 92) ». On y retrouve l'identification de plus en plus avancée de la politique des Jacobins aux positions de Robespierre.

Comment permettent-ils de maintenir « l'unité jacobine », son « orthodoxie » ? « L'association, la publication et la propagande » sont les piliers des Jacobins, ce qui en fait des « quasi-prêtres ». Et « ils soutiennent, invariablement, de changement en changement, leur orthodoxie ». Tel est « l'esprit des Jacobins ». Cependant, « le *credo* des Jacobins » c'est « l'action » : ils ne cessent d' « entrer dans l'action » (II, 296), mais à leur manière propre. Ainsi, lors des journées des 31 mai, 1^{er} et 2 juin, le « rôle des Jacobins » procède d'une « idée ingénieuse », mais en rien révolutionnaire, « l'insurrection morale »¹⁷. De fait une majorité des sections « se fiait *aux Jacobins* », « déclarait qu'elle ne suivrait que *les Jacobins*, l'insurrection modérée ou *insurrection morale* ». Michelet ici *présuppose* la négativité absolue de l'insurrection morale : « C'était l'insurrection du néant, du désert » contre le peuple souverain (II, 532).

Une « rhétorique jacobine » se met en place qui permet aux Jacobins d'« agir, sans qu'on vit l'action » (II, 488). Certes les « jacobins vainqueurs » en juin 1793 se retrouvent « maîtres de Paris », mais à la Convention les « Montagnards jacobins » sont minoritaires au sein de la majorité des « Montagnards neutralistes » et des « Montagnards dantonistes » (II, 518), peu enclins à adhérer à « la thèse jacobine de la révocabilité des élus ». Ici Michelet se positionne lui-même dans l'espace révolutionnaire a contrario des Jacobins : « Les Jacobins n'étant pas même la Montagne toute entière », « c'est-à-dire que nous aurions été Montagnard, et non Jacobin » (II, 480). La « scène jacobine », soit « la scène des Jacobins » (II, 380), de « la grande société jacobine », s'élargit sans cesse. « La main jacobine » (II, 522) étend son emprise. Le « diplôme jacobin » (II, 539) est acquis par de plus en plus d'émissaires diffusant « l'esprit jacobin », « l'esprit de la Société jacobine » (II, 539). Il est ici désormais question de ce qui fait le lien entre « les Jacobins et la Commune » (II, 297), voire de manière circonstancielle, entre « les Jacobins et l'Evêché » au titre de « l'union nouvelle des Jacobins et de l'Evêché » suite au fait qu'« ils « furent obligés d'agir ensemble » (II, 511).

Dans le contexte de l'exécution du roi, le 21 janvier 1793, puis du 2 juin 1793, « les Jacobins saisissent la justice ». Avec l'aide du tribunal révolutionnaire, « ils prirent en main, on peut le dire, la chose publique » (II, 321). Avançant des moyens vers leur but, « les Jacobins voulaient partout le gouvernement

¹⁷ Un des points du chapitre X du Livre X sur le 31 mai s'intitule : « Les Jacobins organisent leur insurrection morale ». Michelet parle alors de « l'insurrection morale de Robespierre » (p. 488). Mais « les Jacobins expliquaient en vain leur *insurrection morale* », même si « l'idée était ingénieuse ». Michelet y revient dans le chapitre XI en considérant que Robespierre en use comme moyen « agissant par la peur », et donc en la transformant en « insurrection brutale » (p. 515 et 519 du Tome II)

révolutionnaire » (II, 369), ne serait-ce que pour contrecarrer la « propagande révolutionnaire » des Girondins. Nul caractère révolutionnaire dans « l'esprit de la Société jacobine » au regard de qu'elle va devenir en grande part, « la terreur seule » du fait de « l'excommunication jacobine » (II, 191), en conclut Michelet. Cependant, l'appel à la seule « insurrection morale », par le refus de « l'insurrection permanente », fait courir aux Jacobins le risque d'être accusés de prêcher « la modération ». C'est pourquoi les Jacobins, et Robespierre en premier lieu, n'ont de cesse de « hâter de rendre à la Société l'avant-garde de la Révolution qu'elle se laissait ravir » (II, 478) en ayant recours à « la violence des paroles », tout en faisant des concessions, C'est dans ce contexte que « les Jacobins et l'Évêché furent obligés d'agir d'ensemble » (II, 511) en lien à la Commune de Paris. Une telle « alliance jacobine » explique que « le rôle des Jacobins devenait bien difficile » (II, 883).

Cependant Michelet en revient à un constat précédent : « Les Jacobins contenaient-ils la Révolution ? Non. Ils n'étaient pas même la Montagne tout entière » (II, 538). Et d'ajouter : « les Jacobins s'effaçant [...] l'autorité ne fut nulle part » (II, 544). En effet, « l'influence des Jacobins », durant l'été 1793, pâtit du rôle majeur des hébertistes et de la Commune. Et qu'en est-il du maintien de leur rôle symbolique ? Certes, dans le cortège des fédérés du 10 août, les Jacobins sont en tête, au regard de « la bannière redoutable de la grande Société », où « l'œil clairvoyant dans les nuages que montrait la bannière, marchaient et semblaient dire : La Révolution te voit et t'entend » (II, 666). Reste que « loin que les fédérés suivissent la politique jacobine, ce furent les Jacobins qui gagnèrent l'enthousiasme des fédérés » (II, 679). Et Michelet d'en conclure au détriment des Jacobins que « Oui, 93 fut fort et grave, la dictature du peuple, des fédérés choisis par lui et fonctionnant sous ses représentants » (II, 681). Qui plus est, à l'automne, « les Jacobins étaient peu nombreux, et comme retombés depuis le départ des fédérés » alors que « les tribunes des Jacobins étaient infiniment bruyantes. » (II, 690). Par ailleurs, « ils avaient été surpris par l'événement »¹⁸, en l'occurrence le mouvement des 4 et 5 septembre 1793 et son triple objet « Justice, terreur et subsistances » (II, 692).

Nulle surprise si, au cours de l'automne 1793, les Jacobins vont de division en division, entre les dantonistes, les hébertistes et les robespierristes présents en leur sein. Hébert « enlevait les Jacobins dans les grandes questions par le défi de

¹⁸ Livre XIII, chapitre IV, p. 694. Michelet précise que « les Jacobins s'étaient divisés le 4 [septembre], et ils ne s'étaient montrés le 5 [septembre] qu'en seconde ligne », chapitre V, p. 699.

l'exagération » (II, 700), alors que les Dantonistes restent à l'arrière-garde des mesures de terreur face à Robespierre et son « indécision ». Mais « les Jacobins poussés, défiés, marchant sous l'aiguillon, voulaient prouver leur énergie. » (II, 709), surtout auprès de la Convention.

Le propos de Michelet se situe alors des plus en plus « autour de Robespierre », donc au-delà des Jacobins dans leur ensemble. Tout l'enjeu du jacobinisme de 93 se concentre dans ce qui fait de Robespierre lui-même la « force étonnante d'un gouvernement d'opinion » dans la mesure où « Robespierre avait en main la Convention, les Jacobins, le Comité de sûreté, le tribunal révolutionnaire », à condition de « rester impitoyable » (II, 723).

Ainsi s'impose « la papauté de Robespierre », titre d'un chapitre¹⁹. Michelet en vient à considérer que « la Société dépendait de lui bien autrement qu'à l'époque où d'autres influences contrebalançaient la sienne. On était très sûr d'avance que l'épuration jacobine serait l'épuration de Robespierre et de lui seul, que sa voix, dans un sens ou l'autre, déciderait, trancherait tout, qu'il ferait rayer qui il lui plairait » (782). Ici s'impose une série d'équivalences : Robespierre = « la Société des Jacobins », Robespierre = « la fidélité jacobine », Robespierre = « l'épuration jacobine », Robespierre = « le prophète jacobin », Robespierre = « la dictature » de « l'association jacobine » des comités révolutionnaires. Désormais, sous sa houlette, « le club des Jacobins était en réalité un grand jury d'accusation » (II, 782). Ainsi, « les Jacobins ne firent rien que juger, épurer, cribler. Ils se montrèrent infiniment peu capables de création » (II, 747), une fois de plus. Ils se perdaient dans leur « rôle judiciaire » jusqu'à « dépeupler » la Société elle-même, « qui avait fort changé, mais au profit de Robespierre ». En quelque sorte « l'histoire intérieure des Jacobins » se dissout dans la figure de Robespierre devenu « Le puissant chef des Jacobins », « L'austère et spiritualiste chef des Jacobins ».

Conclusion. Une grammaire discursive des valeurs jacobines

Dans le contexte révolutionnaire d'une grammaire de la lutte des classes²⁰, l'*Histoire de la Révolution française* se concrétise, en matière de jacobinisme, dans une grammaire processuelle s'étendant de ce qui devient le *nom commun* de Jacobins au *Je* d'un *Nom propre*, Robespierre. Notre approche discursive s'ouvre ainsi à un autre corpus, encore plus vaste, autour du Nom propre

¹⁹ Le chapitre V du livre XIV du tome II.

²⁰ Voir sur ce point notre article « Révolution française et grammaire de la lutte de classes. Marx, Gramsci, Wittgenstein », *Actuel Marx*, N°58, *Histoire et lutte de classes*, 2015, p. 76-92.

Robespierre (2069 occurrences), figure marquée par une forte ambivalence. Robespierre est un homme de « probité », porteur de « vertu », « un homme très politique » partisan d'un « droit abstrait, absolu ». Dès qu'il prend de « l'initiative », il le fait sur « un ton audacieux, impérieux », il n'est plus « timide », « hésitant ». Il peut s'avérer « éloquent », « être ingénieux et neuf »¹ Mais usuellement sa « face pâle », son « indigente figure » ne cache guère son « orgueil » et sa « vanité ». Il est alors perçu comme « égoïste ». Souvent « souffreteux », il fait alors preuve de « prudence » avec « une aigre douceur ». IL peut, dans le même temps, déployer « une imagination prodigieusement défiante, et crédule à force de haine ». Et ainsi de suite.

Un tel portrait ne fait que renforcer l'horizon des valeurs négatives du jacobinisme. Si le principe négatif est constamment présent lorsque Michelet caractérise « les Jacobins », c'est pour mieux marquer leur déficit de « génie politique », d'« initiative politique » au regard de « l'insurrection permanente » du peuple. Représentants de la classe bourgeoise, « les Jacobins » procèdent d'un nom commun configuré, d'un usage à l'autre, dans un livre de comptes où le solde négatif l'emporte. À sa manière, Michelet, en multipliant les critères d'évaluation des « Jacobins », en dressant le portrait du « caractère » des « Jacobins », puis de leur « histoire intérieure », construit un archétype historiographique des « Jacobins » culminant dans sa description d'un « jacobinisme de 93 » inscrit à l'horizon de valeurs négatives. Multipliant les jugements sur les « Jacobins », Michelet normalise l'identité jacobine à l'horizon de la Terreur. Certes il situe les « Jacobins » dans un certain ordre de grandeur, il ne nie pas leur nécessité, compte tenu de ce qui est possible dans la Révolution française. Il leur reconnaît une « valeur-grandeur²¹ » dans la mesure il leur attribue une qualité, au regard de leur consensualité et de leur stabilité à des moments clés de la Révolution. Mais il conteste en permanence les principes axiologiques qu'ils énoncent dans leur grammaire propre de justification de leurs actions par eux-mêmes. Il émet en permanence un jugement négatif sur leurs « valeurs-principes ». De ce fait, il insiste à tout moment sur la part d'inadéquation des actions jacobines aux valeurs conférées aux objets spécifiques de la Révolution française, les « valeurs-objets » du mouvement révolutionnaire, du fait même de « l'orthodoxie » des Jacobins. Il en ressort un monde des valeurs jacobines d'une faible positivité éthique, en dépit de sa portée pratique.

²¹ Nous reprenons ici les catégories sociologiques d'analyse des valeurs proposées par Nathalie Heinich dans *Des valeurs. Une approche sociologique*, Paris, Gallimard, 2017.

